

Mercredi 15 juin 2022

Vague de chaleur préparez-vous et adoptez les bons gestes

Selon les prévisions de Météo France, un épisode de très forte chaleur va toucher, à partir de ce mercredi 15 juin, la moitié sud du pays.

Les températures maximales devraient atteindre ou dépasser les 35 à 39 degrés et les minimales ne descendront pas en dessous des 20 degrés.

Dans ce contexte, l'ensemble des acteurs qui contribuent à la gestion sanitaire des vagues de chaleur sont particulièrement vigilants et mobilisés.

Le préfet des Bouches-du-Rhône et le directeur général de l'agence régionale de santé appellent à la vigilance de tous, plus particulièrement les personnes les plus fragiles (personnes âgées, malades, jeunes enfants ou encore travailleurs exposés à la chaleur), et rappellent les conseils simples à adopter afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- Boire de l'eau régulièrement et rester au frais
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts, en particulier aux heures les plus chaudes de la journée
- Passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais
- Rafrâchir son habitation
- Manger en quantité suffisante
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- En cas d'urgence ou de malaise, appeler le 15.

Le préfet des Bouches-du-Rhône et le directeur général de l'agence régionale de santé ont respectivement appelé les maires et les établissements de santé à veiller à la protection de la population notamment les personnes les plus vulnérables.

Privilégiez les modes de déplacements non polluants, covoiturage et transports en commun.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr





**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

